

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 33 (1976)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Ailleurs

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Jacques Gautheron (président de la FSCF) a fait l'éloge du sport, à Autrans

Admettre que le sport doit profiter à tous, quel que soit son âge, sa condition physique, du plus fort au plus faible, à tous les sexes, toutes les couches sociales, tous les handicapés.

Faire comprendre que le sport est le lot de tous. Faire ouvrir les équipements à tous. Former des éducateurs compétents possédant une grande valeur humaine. Ne pas délaisser le sport d'élite mais faire en sorte que de partout on pratique des activités physiques à l'école, à l'usine, sous forme individuelle, collective. Etre conscient que l'éducation sportive est indissociable de l'éducation culturelle. Tels sont les grands thèmes développés par Jacques Gautheron, président général de la FSCF dans son allocution de clôture du colloque d'Autrans. Une allocution que le président achevait en ces termes: «Chacun doit à son niveau, se sentir responsable, c'est un problème de formation permanente à l'école, dans les associations, dans les familles. La FSCF se sent responsable. Il ne faut pas que les moyens d'information (presse, radio, télévision) se limitent au sport spectacle. Il faut que le sport soit un facteur de la qualité de la vie, une vie que nous vous souhaitons plus fraternelle.»

Cette journée du colloque de la FSCF avait débuté par la mise en forme matinale, ce qui a fait dire à Léon Compagnie, président de la commission sport pour tous, que les membres de la dite fédération savaient également être présents sur le terrain.

Le professeur Plas, directeur de l'UER d'EPS de Paris, considéré comme le véritable «patron» de la médecine sportive de notre pays, traitait le thème «Sport et santé». Il a affirmé que la désaffection des jeunes pour l'activité sportive, au profit du moindre effort et des films télévisés du mercredi et du samedi, était catastrophique pour notre-société. C'est indiscutable, l'acte sportif, quel qu'il soit, permet de contrôler les diverses fonctions de l'organisme, l'activité physique est indispensable pour l'acquisition d'une bonne motricité, de son schéma corporel, elle prépare et entretient la fonction cardiaque. Le professeur devait souligner que les personnes du 3e âge n'ayant jamais pratiqué de sport et désirant commencer doivent s'entourer auparavant d'un certain nombre de précautions afin d'éviter les accidents stupides. Il pense aussi que le sport permet de bien vieillir, de mieux vieillir.

par R. Marcone  
«Le Progrès, Lyon»

## Un objectif pour le sport populaire: cinquante millions de participants

Pour son deuxième congrès national, la toute jeune Fédération française des sports populaires qui patronne chaque week-end l'organisation de ces marches qui rassemblent de plus en plus de participants tous les week-ends, avait choisi de se réunir à Riedisheim. Ce congrès a failli être obscurci par l'absence du président national, Martin Hett, souffrant qui a néanmoins tenu à rejoindre les congressistes en fin de matinée. Pour le reste tout s'est déroulé de la manière habituelle à ce genre de réunion. L'accent a été mis par M. Bonnafous dans son allocution d'ouverture sur le sport pratiqué dans une ambiance de fête qui doit rester la règle, sur la nécessité de bien se connaître et bien se soutenir au niveau fédéral.

Le rapport d'activité présenté par Th. Meyer montra que les activités de la fédération qui compte plus de 100 associations ne cessent de croître et, qu'avec 45 000 participants, les activités ont connu quatre fois plus de succès qu'en 1974. L'assistance prit connaissance de plusieurs autres statistiques fort intéressantes qui montrent que les marches populaires touchent un public très varié dans sept départements français (plus les FFAs). Il rappela également quelques directives fédérales qui ne sont pas toujours respectées avant que l'on passe aux différents votes. Le comité actuel présidé par M. Martin Hett, avec MM. Bonnafous et Simonin comme vice-présidents, Tharcise Meyer et Morand Obrist, comme secrétaire et trésorier généraux (leurs adjoints étant René Girardin et Gérard Hublier) a été reconduit, MM. Asteix (Paris), Beaume (Besançon) et Jardin (FFA) s'y ajoutant.

Les débats auxquels assistaient des représentants des fédérations allemande, suisse, et luxembourgeoise se sont poursuivis sans heurt si ce n'est lorsqu'il s'est agi de faire passer de 200

à 250 F la cotisation fédérale et de demander une contribution exceptionnelle aux associations membres qui ne participent pas aux travaux. Cette dernière proposition a d'ailleurs été repoussée et remplacée par une exclusion d'un an.

Les travaux se sont poursuivis par un exposé de M. Bonnafous qui a montré qu'un des buts de la FFSP est de faire sortir le sport des stades: «Notre stade à nous, c'est la nature!» a-t-il affirmé montrant qu'à côté des 3 millions de licenciés sportifs rien n'est fait pour 50 autres millions de Français. Le Dr Schittly parla ensuite de l'influence bénéfique sur la santé de la pratique d'activités telles que la marche. Un vin d'honneur offert par la municipalité de Riedisheim — et auquel n'assistait, curieusement, aucun représentant de cette municipalité — fut ensuite offert aux membres du comité.

Les travaux se sont achevés par un repas en commun à l'auberge de Zoo de Mulhouse suivi d'un gala créatif.

par Charles Baschung  
«L'Alsace, Mulhouse»

## Le professorat de sport: une promotion pour l'athlète de haut niveau

C'est parce que les directeurs techniques nationaux ont les origines les plus diverses que le projet d'un professorat de sport, rendu public, mérite, croyons-nous, la plus grande attention. Cette initiative est liée à l'image de marque de l'athlète de haut niveau qui consacre de plus en plus d'heures à un entraînement individuel aux techniques les plus évoluées.

On imaginerait mal, en conséquence, que le corps des éducateurs chargés de surveiller et d'orienter leur préparation ne soit pas recruté selon des critères adaptés aux réalités.

Comme le faisait justement remarquer Henri Courtine<sup>1</sup>, président de l'Association des directeurs techniques nationaux, cette mission doit être assurée par des pédagogues, certes, mais spécialistes de disciplines dont ils ont pu connaître, comme pratiquants, toutes les difficultés. On imagine, certes, qu'une telle initiative ne manquera pas d'éveiller la suspicion d'une fraction du corps des enseignants d'éducation physique et en particulier de ceux qui nient la valeur d'exemple du champion et répugnent à franchir les barrières du sport civil.

La carrière de professeur de sport ne leur sera d'ailleurs pas fermée. Les brevets d'Etat, avec leur progression de difficultés, n'ont-ils pas pour but d'assurer une meilleure intégration au sport de haute compétition des enseignants formés par le canal classique ?

Quant à ceux qui entendent rester fidèles à une vocation de polyvalent et d'initiation, encore leur appartient-il de comprendre qu'ils pourraient mener à bien leur tâche en dispensant trois heures hebdomadaires d'enseignement à des élèves dont une fraction, qu'on peut espérer la plus importante possible, gagnerait ensuite les rangs des pratiquants sportifs avec plus ou moins d'ambition.

Cette création du professorat de sport, sans jeter l'exclusivité contre les étudiants en éducation physique qui pourraient bénéficier d'une première passerelle après le passage du DEUG, (c'est-à-dire après deux années d'études), offrirait une chance de promotion sociale aux athlètes de haut niveau. Ces derniers devraient satisfaire, pour pallier leur manque éventuel de diplômes universitaires, à une formation générale et pendant trois ans ils se prépareront à leur mission dans les clubs. Sans doute est-il nécessaire que des groupes de travail mettent au point un projet plus détaillé afin, en particulier, de ne pas voir naître de conflit entre le sport de haut niveau et l'enseignement d'une éducation physique qu'on souhaite de mieux en mieux adaptée à l'évolution du sport.

De toute façon, il faudrait dégager d'importants crédits afin de proposer une carrière passionnante, certes, mais rentable à des gens dont la vocation ne résisterait pas au sentiment qu'ils doivent abdiquer tout espoir de réelle promotion.

Quant aux brevets d'Etat, véritables creusets pour des gens venus d'horizons divers, ils seraient passés par des candidats ayant bénéficié enfin d'une sérieuse préparation.

par Roland Mesmeur  
«Le Figaro»

### **'Une nouvelle tâche pour Henri Courtine'**

Directeur technique national du judo depuis dix ans, Henri Courtine deviendra après les Jeux Olympiques de Montréal directeur de la Fédération française de judo.

Homme de méthode et de contact, aux qualités unanimement appréciées, Henri Courtine (46 ans) a accompli une tâche fructueuse au sein d'une collectivité en pleine expansion (400 000 licenciés). Son successeur est un de ses élèves, son actuel adjoint l'ancien international Pierre Guichard (32 ans), champion d'Europe par équipes en 1966.